



**Inter-LGBT**

# **Élection présidentielle 2007**

**« Le projet de Ségolène Royal  
ouvre la voie à l'égalité**

**Le projet de Nicolas Sarkozy  
promet une rupture porteuse de  
régression »**



**À**

**L'ISSUE DE CE PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**, l'Inter-LGBT salue la très forte participation des électeurs-trices. Elle se félicite du rejet des représentants de l'extrême-droite tout en regrettant cependant que ce fût au prix de l'instrumentalisation d'une partie de leur thèse.

À la différence de 2002, les résultats de ce premier tour permettent donc un débat entre deux candidats et deux projets issus de partis républicains. Nul ne se réduit à sa seule orientation ou à sa seule identité de genre, et la question des droits humains n'est qu'une partie du débat politique. Toutefois, ces éléments comptent, et l'Inter-LGBT souhaite apporter aux citoyen-ne-s quelques éclairages.



# 1. LE PROJET DE SÉGOLÈNE ROYAL OUVRE LA VOIE À L'ÉGALITÉ, CELUI DE NICOLAS SARKOZY S'EN ÉLOIGNE

## 1.1. Des options opposées

Sur quelques sujets, les approches entre les candidats peuvent sembler convergentes :

- les deux candidats ont des engagements faibles sur la question des droits des personnes trans ; il faut comparer les travaux engagés dans leurs deux partis respectifs pour voir apparaître des différences : de premières conclusions encourageantes au PS, des travaux inexistantes à l'UMP ;
- sur la lutte contre les discriminations dans le monde du travail et le rôle de la France quant aux persécutions subies par les personnes LGBT dans plusieurs États du monde, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy partagent des objectifs analogues : au moins ces questions-là ne font-elles plus débat, malgré l'inaction de la diplomatie française ces cinq dernières années.

Toutefois, sur plusieurs questions liées à la lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle, l'Inter-LGBT relève **de nombreuses différences qui opposent Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy** :

- Réforme de l'article premier de la Constitution afin d'élargir le principe d'égalité à la lutte contre toutes les discriminations : Ségolène Royal est pour, Nicolas Sarkozy est contre ;

- Signature du protocole 12 à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales sur l'interdiction générale de la discrimination: Ségolène Royal est pour, Nicolas Sarkozy est contre;
- Ouverture du mariage aux couples de même sexe: Ségolène Royal est pour, Nicolas Sarkozy est contre;
- Ouverture de l'adoption conjointe à tous les couples, concubins, pacsés, mariés, de même sexe ou de sexe différents: Ségolène Royal est pour, Nicolas Sarkozy est contre;
- Ouverture de l'adoption de l'enfant par le beau-parent: Ségolène Royal est pour, Nicolas Sarkozy est contre;
- Ouverture d'un débat sur le recours à l'insémination artificielle pour les couples de femmes: Ségolène Royal est pour, Nicolas Sarkozy est contre;
- Avenir du pacs: Ségolène Royal est pour son amélioration, Nicolas Sarkozy est pour le remplacer par une union civile réservée aux seuls couples homosexuels;
- Droit d'asile pour les personnes menacées ou persécutées liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre: Ségolène Royal est pour adapter le droit d'asile à ce type de persécutions, Nicolas Sarkozy défend un statu quo qui ne garantit pas le respect des droits humains.

Enfin, en matière de santé, Ségolène Royal ne remet pas en cause l'accessibilité des soins, et propose de rétablir l'Aide Médicale d'État pour les étrangers en situation irrégulière dans sa situation d'avant 2002, et de revaloriser et d'adapter dans ses conditions d'accès l'Allocation Adulte Handicapé aux maladies évolutives à diagnostic incertain. Nicolas Sarkozy prévoit d'instaurer des franchises sur les examens biologiques, les médicaments, les visites médicales et l'hospitalisation, ce qui aura des conséquences les personnes aux revenus les plus modestes dans l'accès aux structures de dépistage, de prévention et de soins. Le projet législatif de l'UMP promet en outre de revenir sur le remboursement à 100 % des soins dans le cadre des Affections de Longue Durée.

## 1.2. Un projet d'union civile rejeté par l'Inter-LGBT

**Le projet d'Union civile proposé par Nicolas Sarkozy, qui serait réservé aux couples de même sexe et qui se substituerait au pacs, est rejeté par l'Inter-LGBT :**

- c'est un sous-mariage, parce que cette Union civile exclut les droits liés à la filiation, tout en reprenant les devoirs du mariage;
- c'est une régression pour tous les couples, qui n'auraient plus la possibilité de choisir le pacs comme alternative au mariage; pour conserver leurs droits, 550 000 personnes actuellement pacées vont devoir choisir le mariage et ses contraintes si elles sont hétérosexuelles, ou choisir de s'enfermer dans un statut spécifique aux devoirs identiques à ceux du mariage s'ils sont homosexuels;
- c'est une solution communautariste, stigmatisante, ghettoïsante et non républicaine: les couples qui veulent se marier veulent pouvoir le faire comme tout le monde, et non se voir concéder un statut spécifique.



## **2. NICOLAS SARKOZY A FAIT DES CHOIX IDÉOLOGIQUES ET DE MÉTHODE QUI INQUIÈTENT L'INTER-LGBT**

Le rôle de l'Inter-LGBT ne se borne pas à une vérification administrative de la conformité des programmes à ses revendications. L'Inter-LGBT est aussi un acteur du débat public, et partage avec nombre d'autres organisations et de citoyen-ne-s l'objectif de défense des libertés fondamentales et des droits humains. À ce titre, l'Inter-LGBT exprime donc son inquiétude quant à un certain nombre de choix faits par Nicolas Sarkozy.

### **2.1. Au-delà du conservatisme, une vision essentialiste et régressive de l'homosexualité**

Depuis 2002, sur les questions relatives à l'homosexualité, la ligne observée par les principaux responsables de la majorité, parmi lesquels le président de la République sortant, a été certes de ne pas donner suite aux revendications d'accès au mariage ou de reconnaissance de la parentalité, mais de traiter l'homophobie avec la même sévérité que les autres discriminations, et de se démarquer des dérapages venus de leurs propres rangs lors des débats sur le pacs. Cette ligne était jusque-là observée et même défendue par Nicolas Sarkozy sous cette législature. Ainsi, son parti s'est opposé à toute avancée en faveur de la reconnaissance de l'homoparentalité et a voulu limiter la réforme du pacs. Mais Nicolas Sarkozy revendique un renforcement du dispositif réprimant les crimes homophobes et son parti s'est résolu à voter une loi pénalisant les propos discriminatoires à caractère homophobe et sexiste.

Aujourd'hui, les mots choisis par Nicolas Sarkozy pour désigner l'homosexualité marquent une rupture et une régression par rapport à ces acquis certes partiels, mais non négligeables.

En effet, à l'occasion de plusieurs interviews, Nicolas Sarkozy s'est mis en tête d'expliquer l'orientation sexuelle, d'une façon inacceptable pour l'Inter-LGBT. À plusieurs reprises, il n'a pas hésité à suggérer une explication commune à des notions qui n'ont rien à voir entre elle, en dressant des parallèles entre la pédophilie, le viol, le meurtre, l'autisme, le suicide et l'homosexualité. Toutes ces situations relèveraient de l'identité individuelle, et trouveraient **une part d'explication dans une « fragilité préalable » d'origine génétique.**

Nicolas Sarkozy a ainsi réussi à faire d'une pierre trois coups, en mettant l'homosexualité sur le même plan que des pathologies ou des comportements criminels, en lui trouvant une origine innée voire génétique et donc, de ce fait, en la désignant comme un problème qui nécessite une explication. Certes, Nicolas Sarkozy veut affirmer une différence, en parlant de respect des personnes homosexuelles, en indiquant qu'elles n'ont pas choisi de l'être. Mais il en parle toutefois comme d'un (douloureux?) problème, en situant l'origine de l'homosexualité au niveau d'une fragilité. **Nicolas Sarkozy promeut ainsi une vision médicale et compassionnelle des personnes homosexuelles, qui légitimerait le traitement différencié qu'il leur propose.**

Les associations LGBT se battent au contraire pour l'indifférence, voire l'indifférenciation, et donc l'égalité, et ne peuvent supporter que les personnes qu'elles défendent soit ainsi réduites à une anormalité comparable au mieux à une pathologie, au pire à la pédophilie. L'Inter-LGBT a toujours accepté que, dans le cadre d'un débat démocratique, des responsables politiques puissent exprimer un désaccord politique avec ses revendications. **Elle ne peut accepter ni cet amalgame, ni cette vision biologique, essentialiste et différentialiste de l'homosexualité, porteuse de toutes les dérives.**

## 2.2. Une future majorité présidentielle hostile aux revendications LGBT

Alors que l'UMP menace d'investir des candidats en face de ceux présentés l'UDF, **le parti de Nicolas Sarkozy n'a toujours pas investi de candidat de l'UMP face à Christian Vanneste**, député du Nord, condamné par la justice pour injures à caractère homophobe.

Cette bienveillance de Nicolas Sarkozy à l'égard d'un député qui a fait de l'homophobie son leitmotiv fait écho à la mobilisation exceptionnelle de plus de 300 parlementaires, pour la plupart issus de l'UMP, réunis au sein d'une entente contre « *le mariage et l'adoption d'enfants par deux personnes du même sexe* ». Dans leur manifeste, ces députés et sénateurs mettent en avant que l'homosexualité serait un « *choix* » contradictoire avec celui d'accueillir un enfant : « *ces personnes ont choisi*

*une vie sans possibilité d'enfants* ». Ils mettent en avant « *le principe de précaution, inscrit dans notre Constitution* », ce qui est une instrumentalisation scandaleuse de la Charte pour l'environnement : les couples de même sexe ne sont pas des OGM !

Durant l'année 2006, ces parlementaires ont su démontrer leur importante influence au sein de l'UMP. **Si Nicolas Sarkozy est élu, ce sera sur cette majorité présidentielle là qu'il s'appuiera.**

## 2.3. Un dialogue refusé

**Nicolas Sarkozy refuse le débat avec ses contradicteurs de la société civile.** Depuis qu'il préside l'UMP, Nicolas Sarkozy n'a jamais honoré sa promesse d'une rencontre avec l'Inter-LGBT. En 2006 en particulier, plutôt que de répondre sur le fond et d'assumer ce refus de dialoguer, son équipe s'est efforcée de jeter le discrédit sur l'Inter-LGBT et ses responsables.

Pourtant, avec plusieurs ministres et même un Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, l'Inter-LGBT a fait la preuve que, malgré des désaccords, un tel dialogue pouvait être constructif. Au-delà des partis de gauche, rompus à ces échanges réguliers depuis longtemps, l'UDF et François Bayrou ont aussi accepté ce dialogue ouvert et franc, en prenant le risque de la critique.

Cela n'a jamais été possible avec l'UMP, malgré d'innombrables démarches auprès de ses conseillers mais aussi d'autres responsables de l'UMP. La seule concession faite par Nicolas Sarkozy est une concertation minimale avec des conseillers techniques de son cabinet au ministère de l'Intérieur, au prix d'un rapport de force que l'Inter-LGBT a dû mettre en œuvre. Il s'agissait pour l'essentiel d'éviter quelques scandales d'expulsion.

On se souviendra en particulier de l'affaire « Karim », celle d'un lycéen algérien de Bordeaux, ayant dû quitter son pays pour fuir les mauvais traitements infligés par sa famille en raison de son homosexualité. Nicolas Sarkozy avait demandé au préfet de Gironde son expulsion, pour ne reculer que devant une importante mobilisation d'associations, de lycéens et de personnalités. Cet exemple qui a particulièrement touché les associations LGBT, n'est que l'illustration du traitement que Nicolas Sarkozy a fait de la question de l'immigration, et de **l'impossible confiance entre lui et le monde associatif.**

D'une façon générale, ainsi qu'il l'a régulièrement exprimé, **Nicolas Sarkozy tient les associations de défense des droits humains dans le plus grand mépris**, comme s'il les poussait à exprimer contre lui le souhait d'un vote-sanction. Il est donc à craindre que, s'il est élu, le dialogue entre l'exécutif et la société civile ne soit réduit à néant, alors que, même insatisfaisant, il existe aujourd'hui.



# CONCLUSION

**L FAUT CONSTATER** que Ségolène Royal, au-delà des gages donnés sur les revendications portées par l'Inter-LGBT, apporte plusieurs garanties: **sur les questions les plus symboliques, Ségolène Royal s'est engagée avec clarté en faveur de l'égalité.** Par ailleurs, la candidate ne partage pas la vision essentialiste et différentialiste de l'homosexualité qui est celle de Nicolas Sarkozy. Elle ne segmente pas la société en minorités. Enfin, Ségolène Royal a annoncé mettre la priorité sur le dialogue social et civique, sur la participation de la société civile et sur l'évaluation des décisions par les citoyen-ne-s.

Il n'est pas dit qu'avec cette méthode de gouvernement, fondée sur la négociation, et donc le partage des concessions, le monde associatif emporte tous les arbitrages. Mais au moins, avec Ségolène Royal, toutes les options restent-elles ouvertes; les associations comme les citoyen-ne-s savent le rôle qu'ils vont devoir jouer pour emporter des victoires.

**Avec Nicolas Sarkozy, le débat prendra fin le soir du second tour de l'élection présidentielle:** il ne subsistera plus qu'une confrontation entre une majorité et une opposition, entre des intérêts jugés légitimes d'une partie de la population et des revendications réduites à leur seule dimension catégorielle, entre une légitimité confiée par le suffrage universel et une société civile renvoyée à son statut de minorité, entre une autorité d'État et des adversaires « droits-de-l'hommes ».

Pour le Conseil de l'Inter-LGBT, **ce débat de second tour est donc un débat entre deux choix de société opposés.** L'Inter-LGBT sait que l'élection présidentielle n'est plus depuis longtemps la désignation d'un homme ou d'une femme providentielle. L'Inter-LGBT sait que, si Ségolène Royal est élue, il faudra se mobiliser pour que les engagements positifs qui sont les siens se traduisent en actes. Mais l'Inter-LGBT craint que, si Nicolas Sarkozy est élu, une telle mobilisation ne suffise pas à limiter les reculs. Car au-delà de la seule question des droits des personnes LGBT, il faut constater que **l'élection de Nicolas Sarkozy ne sera pas qu'une simple continuité conservatrice du quinquennat qui s'achève, mais bien une rupture porteuse de régressions.**